

*Initiatives ministérielles*

Nous devons abaisser les impôts fédéraux. Nous devons céder bon nombre de programmes aux gouvernements provinciaux et même aux administrations municipales, qui voient à leur exécution.

• (1525)

Examinons le quatrième volet de la réforme sociale, soit l'aide sociale et les autres programmes du genre. Il y aura toujours des gens qui auront besoin d'aide dans notre société. Le problème, c'est que ce nombre a augmenté au point où nous sommes devenus un peu comme les Australiens qui, pendant tant d'années, ont appris à leurs jeunes à dire: «Cela ne me fait rien de dépendre de l'aide sociale. De toute façon, on s'y attend, et cela me permet de profiter de la plage.» Nous devons changer le climat qui engendre ce genre d'attitude. Tout le monde sait qu'il y a des abus. Nous croyons qu'il incombe au gouvernement de créer un climat propice à l'emploi.

Nous devons également aider les Canadiens au moyen de notre système d'éducation. Il faut leur inculquer la fierté du travail. Dans certains cas, il faudra les inciter en leur donnant de la formation. Nous devons avant tout les sevrer de l'aide sociale et les aider à retrouver leur fierté en les faisant travailler pour leur pays.

Sur le plan du système de soins de santé, les Canadiens veulent ce qu'il y a de mieux. S'il est un secteur que nous ne sommes pas prêts à sacrifier, c'est bien celui-là. Je ne crois pas que nous ayons besoin de le sacrifier. Trop souvent, lorsque nous faisons des réductions dans ce secteur, nous commençons par réduire le nombre de lits et d'infirmières au lieu de commencer par l'autre côté. Nous pourrions réaliser d'importantes économies en envisageant d'abord de faire des réductions dans les services administratifs plutôt que du côté des soins.

L'enseignement postsecondaire est notre avenir. C'est un autre secteur que nous ne pouvons pas sacrifier. Ceux d'entre nous qui travaillent dans le domaine des affaires étrangères se rendent certainement compte de ce que nous avons sur le plan de l'enseignement supérieur. J'ai été particulièrement sensibilisé à cela cet été, lorsque j'ai rencontré des hommes d'affaires suédois à Stockholm, en Suède. Ils ont dit que, depuis trois ans, ils ont engagé 700 diplômés canadiens et qu'ils préfèrent toujours embaucher des Canadiens plutôt que des Américains ou d'autres gens, en raison de leur formation et leur fiabilité. C'est quelque chose dont il faut être fier.

Depuis sept ans, le Parti réformiste propose l'établissement d'un programme de bons d'études qui vaut la peine d'être examiné et étudié. Il n'est pas peut-être pas une panacée, mais il mérite d'être examiné à titre de solution, afin de responsabiliser davantage nos établissements d'enseignement supérieur. Il devrait y avoir au moins une certaine concurrence pour la clientèle étudiante. Si les étudiants ont une certaine prise là-dessus, grâce aux bons d'études, le système ne s'en porterait que mieux.

Avant toutes choses, parlons encore une fois des lourdeurs administratives. Je suis convaincu qu'en examinant nos établissements d'enseignement, nous pourrions faire des économies et des gains d'efficacité.

En guise de conclusion, au lieu de faire d'autres études, et je dirai à mon vis-à-vis qui a raté la partie de mon discours qui portait sur l'impôt uniforme. . .

**M. Mills (Broadview—Greenwood, Lib.):** Je l'ai vue à la télévision.

**M. Mills (Red Deer, Réf.):** Nous avons certainement besoin d'un régime fiscal uniforme. Nous n'avons plus besoin d'étudier la question. Nous devons modifier le régime d'assurance-chômage. Nous n'avons plus besoin d'études à ce sujet. Nous devons réformer ces régimes et nous n'avons plus besoin d'étudier la question. Nous devons passer à l'action.

Nous sommes 295 députés qui peuvent transmettre le message à la population à l'occasion de réunions publiques. Nous n'avons pas besoin d'études coûteuses ni d'écouter des groupes d'intérêts spéciaux et d'experts nous dire comment faire. Les gens eux-mêmes nous diront comment procéder. C'est justement le mandat des 295 députés de consulter leurs électeurs.

Le ministre du Développement des ressources humaines a élaboré un questionnaire assez remarquable. Toutefois, nous pouvons prévoir chacune des réponses, car nous avons déjà posé les questions.

Nous devons avant tout abolir la discipline de parti à la Chambre. Nous devons adopter un système de vote libre pour pouvoir voter selon l'opinion de nos électeurs. Inutile d'envoyer des gens partout au pays et inutile de dépenser 800 000 \$, un million ou même plus. Nous pouvons vous dire quelles seront les réponses. Nous savons ce que les gens veulent. Il faut maintenant agir. Voilà ce que j'incite le gouvernement à faire avant tout dans le dossier de la réforme sociale.

• (1530)

**M. John Bryden (Hamilton—Wentworth, Lib.):** Madame la Présidente, je voudrais féliciter le député de Red Deer. J'ai trouvé ses observations très intéressantes, mises à part celles sur le vote libre.

Je suis heureux de voir que tous, à la Chambre, ont pris la question de la réforme de la sécurité sociale au sérieux. Il est extrêmement important, pour les Canadiens, de voir que nous prenons cette question au sérieux.

J'aurais une question à poser au député, une question très importante qui a trait aux observations qu'il vient de faire et à laquelle j'aimerais qu'il réfléchisse. Il a dit que, à son avis, il faudrait laisser aux provinces, et non au gouvernement fédéral, le soin d'exécuter les programmes.

Je voudrais simplement lui dire que j'ai du mal à accepter cela. Je sais que c'est ce que préconise le Parti réformiste mais j'ai du mal à accepter cela, parce que je viens de l'Ontario et que je ne suis pas entièrement satisfait de la façon dont le gouvernement agit dans le domaine de l'éducation, par exemple.

Il y a un grand manque d'uniformité dans la façon dont les différentes provinces traitent les différents programmes. Je voudrais qu'il réfléchisse à cela. Ne pense-t-il pas qu'il est préférable et plus valable que le gouvernement fédéral conserve autant de programmes que possible et qu'il essaie de les rendre plus efficaces au lieu de confier cette responsabilité aux provinces?